

PROGRAMME

DES COURS QUI SE DONNENT

DANS

L'ACADÉMIE DE LAUSANNE

PENDANT

LE SEMESTRE D'ÉTÉ 1842.



LAUSANNE,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE MARC DUCLOUX, ÉDITEUR.

—
1842.

I.

FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES.

LITTÉRATURE LATINE.

M. PORCHAT, professeur extraordinaire.

De l'éloquence romaine jusqu'au commencement du règne d'Auguste.

Mardi et samedi, à 11 heures.

M. HISELY, professeur extraordinaire et honoraire.

*Explication d'un choix de satyres de Juvénal et de Perse et de Cicéron,
De Natura Deorum.*

Mardi à 7 h. Mercredi à 8 h. et Jeudi à 9 h.

LITTÉRATURE GRECQUE.

M. ZÜNDEL, professeur ordinaire.

Histoire de la poésie lyrique chez les Grecs, accompagnée de l'interprétation d'un choix de morceaux de poésie, surtout de Pindare.

Lundi à 6 heures du matin, et Jeudi à 9 heures.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

M. MONNARD, professeur ordinaire.

Richelieu et la Fronde. Etude spéciale de Balzac, Rotrou et Pierre Corneille.

Lundi, mercredi et vendredi, à 4 heures.

PHILOSOPHIE.

M. CHARLES SECRETAN, professeur ordinaire.

Philosophie morale.

Mardi, mercredi et samedi, à 6 heures du matin.

SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES.

M. EMERY, de Malte, professeur extraordinaire.

Statistique générale. Histoire de la science, théorie, méthode et applications.

Mercredi et vendredi, à 11 heures.

HISTOIRE.

M. OLIVIER, professeur ordinaire.
Prépondérance de Louis XIV.

Jeudi et samedi, à 8 heures.

MATHÉMATIQUES.

M. SECRETAN-MERGIER, professeur ordinaire.

Géométrie analytique à 3 dimensions.

Lundi, mercredi, vendredi et samedi, à 7 h.; mardi à 8 h. et jeudi à 6 h. du matin.

PHYSIQUE.

M. WARTMANN, professeur ordinaire.

Acoustique.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, à 10 heures.

Philosophie des sciences physiques.

Mercredi à 10 heures, et vendredi à 6 heures.

CHIMIE.

M. DE FELLEBERG, professeur ordinaire.

Chimie générale. — Seconde partie.

Jeudi à 7 heures, tous les autres jours à 9 heures.

BOTANIQUE.

M. EDOUARD CHAVANNES-DUTOIT, professeur extraordinaire.

Exposé des classifications. Etude des principales familles du règne végétal. — Herborisations.

Mardi et jeudi à 4 heures; vendredi à 5 heures.

LANGUE HÉBRAÏQUE.

M. DUFOURNET, professeur ordinaire.

Etude de la grammaire et de la syntaxe hébraïque.

Exercices d'interprétation et de composition.

Mercredi et vendredi, à midi.

II.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

THÉOLOGIE EXÉGÉTIQUE.

M. DUFOURNET, professeur ordinaire.

1° *Exégèse de l'Ancien Testament : Job et Esaïe.*

Lundi, à 11 heures; mardi, de 10 à 12 heures.

2° *Exégèse du Nouv. Test. : Suite de l'Évangile selon St. Matthieu.*

Mercredi, jeudi et vendredi, à 11 heures.

3° *Introduction à l'étude de l'Ancien Testament. (Suite.)*

Lundi, à 10 heures.

THÉOLOGIE HISTORIQUE.

M. HERZOG-SOGIN, professeur ordinaire.

Symbolique, ou Exposition des systèmes de doctrine des différentes confessions chrétiennes.

Lundi, à 9 h.; mardi à midi; mercredi, jeudi et vendredi, à 10 h.;

samedi de 7 à 9 heures.

THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE.

M. CHAPPUIS, professeur ordinaire.

1° *Théologie biblique du Nouveau Testament : Doctrine de St. Jean.*

Lundi et vendredi, à 8 heures.

2° *Encyclopédie des sciences théologiques.*

Mardi, mercredi et jeudi, à 8 heures.

3° *Interprétation théologique des Épîtres de St. Jacques et de St. Pierre.*

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, à 7 heures.

THÉOLOGIE PRATIQUE.

M. VINET, professeur ordinaire.

1° *Théorie de la prédication.*

Mardi, jeudi et samedi, à 9 heures.

2° *Exercices de prédication, de catéchisation et d'analyse.*

Mercredi à 7 heures, et vendredi à 9 heures.

3° *Exercices de lecture et de récitation oratoire.*

Mercredi, à 9 heures.

EXERCICES DE PRÉDICATION DIRIGÉS PAR LES QUATRE PROFESSEURS RÉUNIS.

Samedi, de 10 à 12 heures.

III.

FACULTÉ DE DROIT.

DROIT PUBLIC.

M. PIDOU, professeur extraordinaire et honoraire.

Droit public vaudois. (Fin du cours.)

Tous les jours à 7 heures, pendant les premières semaines du semestre.

DROIT INTERNATIONAL.

M. EMERY, de Malte, professeur extraordinaire.

Partie théorique du droit international.

Mardi et Jeudi, à 10 heures.

DROIT ROMAIN.

M. GAULLIEUR, professeur extraordinaire.

Explication des Institutes; seconde partie.

Lundi, mercredi, vendredi et samedi, à 10 heures.

DROIT CIVIL.

M. SECRETAN-SECRETAN, professeur extraordinaire et honoraire.

Procédure civile.

Tous les jours à 9 heures.

DROIT PÉNAL.

M. EDOUARD SECRETAN, professeur ordinaire.

Procédure pénale.

Lundi, mercredi et vendredi, à 8 heures.

HISTOIRE DU DROIT.

M. EDOUARD SECRETAN, professeur ordinaire.

Histoire du Droit dans les temps anciens, chez les peuples européens.

Mardi, jeudi et samedi, à 8 heures.

ÉTABLISSEMENTS ANNEXÉS A L'ACADÉMIE.

ÉCOLE DE DESSIN.

M. ARLAUD, directeur.

L'école est ouverte à Messieurs les Étudiants et les Externes :
Mercredi, jeudi et samedi, de 11 heures à 1 heure, toute l'année.
Mardi et jeudi, de 4 heures à 6 heures, toute l'année.
Mardi et vendredi, de 10 heures à midi, pendant l'hiver.
Mardi et vendredi, de 9 heures à 11 heures, pendant l'été.

MANÈGE.

M. DELISLE, écuyer.

Le manège est ouvert toute la journée.

ÉCOLE DE GYMNASTIQUE.

M. FINLAY.

L'École de gymnastique est ouverte à Messieurs les Étudiants, aux conditions arrêtées par le Conseil de l'Instruction publique.

Termes fixés pour la clôture des inscriptions pour les examens.

12 OCTOBRE; 7 MARS; 1^{er} AVRIL; 9 JUILLET.

CE PROGRAMME A ÉTÉ APPROUVÉ PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Lausanne, le 15 Avril 1842.

S. CHAPPUIS, RECTEUR DE L'ACADÉMIE.